Résumé de réunion entre la délégation maltaise au Conseil de l'Union européenne et le Grand Port Maritime de Marseille

Fait à Aix-en-Provence le 28 octobre 2026

La délégation maltaise et le Grand Port Maritime de Marseille se sont entretenus dans le cadre de la révision du règlement sur la gouvernance de l'Union de l'énergie. Les échanges ont porté sur les enjeux de décarbonation des activités portuaires, les effets de l'ETS sur la compétitivité maritime et le financement des infrastructures. Plusieurs points de convergence ont été identifiés.

Les deux parties soutiennent le développement de l'alimentation électrique des navires à quai, levier concret de décarbonation des activités maritimes. Elles soulignent également la nécessité de mobiliser des financements européens clairs, ambitieux et adaptés aux réalités du terrain, afin d'accompagner la modernisation des infrastructures portuaires.

Concernant l'ETS, les deux parties reconnaissent l'importance de la décarbonation du transport maritime, tout en soulignant la nécessité d'en évaluer les effets sur les coûts du transport et les déplacements éventuels de trafic vers des ports concurrents moins contraints, notamment hors de l'Union européenne. L'objectif est de concilier ambition climatique et compétitivité portuaire, sans remettre en cause le principe de décarbonation ni l'existence du dispositif.

Enfin, les échanges ont réaffirmé l'importance de la sécurité des approvisionnements énergétiques. Les deux parties soulignent la nécessité de disposer d'infrastructures résilientes et de conduire une transition énergétique qui préserve la continuité des flux énergétiques.

Cette réunion a permis de dégager des convergences sur plusieurs enjeux portuaires communs. Le GPMM et la délégation maltaise souhaitent poursuivre le dialogue afin de faire avancer ces priorités dans le cadre des négociations européennes.

Signature :

La délégation maltaise — L.P

Le Grand Port Maritime de Marseille — C.M

